



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

taux

Question écrite n° 39040

Texte de la question

Mme Véronique Besse appelle l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la pression fiscale mise sur les épaules des collectivités territoriales en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers. En effet, alors que les prestations de collecte et de traitement des déchets ménagers étaient assujetties au taux réduit de TVA à 5,5 % depuis plus d'une décennie, afin de soutenir un service de première nécessité, elles ont subies un quasi doublement de la TVA pour atteindre 10 % au 1er janvier 2014. La confirmation de cette hausse affecterait sensiblement les impôts locaux et donc les familles. En conséquence, et pour que la gestion des déchets ménagers soit reconnue comme un service de première nécessité, elle lui demande quelles solutions seront adoptées par le Gouvernement afin de respecter la pause fiscale déclarée par François Hollande et ainsi arrêter d'augmenter la fiscalité qui pèse sur les collectivités.

Texte de la réponse

Les enjeux économiques et fiscaux de la politique des déchets ont été mentionnés lors de la Conférence environnementale qui s'est tenue les 20 et 21 septembre 2013. Le Gouvernement a saisi à l'automne le Comité pour la fiscalité écologique, pour rendre un avis sur la trajectoire à suivre d'ici à 2020 pour la fiscalité des déchets, en lien avec le Conseil national des déchets. Ses débats sont notamment l'occasion de travailler sur les questions liées à la TGAP, à la contribution à la gestion de la fin de vie des produits non recyclables et à l'ensemble des composantes de la fiscalité portant sur les déchets. Ses conclusions sont attendues pour l'été 2014.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39040

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10269

Réponse publiée au JO le : [13 mai 2014](#), page 3867